


<p>Durée</p> <p>3 jours (21 heures)</p>		<p>JOUR 1 FONDAMENTAUX, PRINCIPES GENERAUX ET OUTILS, DIFFERENTS ACTEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des fondamentaux <ul style="list-style-type: none"> - Les 9 principes généraux de prévention - L'obligation de sécurité de résultat du chef d'entreprise - Le rôle du salarié dans la protection de sa sécurité et celle des tiers • Les sources d'information <ul style="list-style-type: none"> - Les sites à connaître - Les documentations et les revues <p>Atelier : Consultation des sites : INRS, ANACT, RFFST</p> • Composition du CHSCT et statut de ses membres • Présentation des autres acteurs de la sécurité sous forme d'atelier : Qui fait quoi – Qui travaille avec qui et ... comment ? <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de l'entreprise : employeur, salariés, les instances représentatives du personnel, le médecin du travail, l'IPRP... - Les acteurs institutionnels : l'inspection du travail, la CNAMTS, les organismes techniques : ANACT, INRS, INVS, AGEPIPH, OPPBTP... <p>JOUR 2 MISSIONS DU CHSCT, ANALYSE DES RISQUES ET ENQUETES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son domaine de compétences est beaucoup plus vaste que ce que pensent en général les élus • Informations nécessaires à l'exercice de la mission : à recevoir, à demander • La BDES • Les consultations obligatoires Atelier : Déroulement d'une consultation obligatoire à partir d'une situation pratique • Notions de danger et de risques <ul style="list-style-type: none"> - Principaux risques (chimiques, routiers, psychosociaux...) - Grilles et check-lists d'identification des risques <p>Atelier : Travaux sur la définition et l'importance du risque à partir de films et de fiches techniques choisis en fonction du domaine d'activité des stagiaires</p> • Les situations particulières <ul style="list-style-type: none"> - Les situations de danger grave et imminent - Le droit d'alerte et de retrait • Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents <ul style="list-style-type: none"> - Quand et comment procéder à une enquête ? - Constituer une délégation et recueillir les faits - S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes <p>Atelier : Construire et exploiter l'arbre des causes</p> <p>JOUR 3 FONCTIONNEMENT ET MOYENS D'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel : Le CHSCT et la personnalité civile • L'organisation du CHSCT : Rôle du Président et du Secrétaire, rôle des élus dans le fonctionnement et répartition des missions • La rédaction du règlement intérieur • Les réunions trimestrielles Atelier : Construire le déroulé d'une réunion : convocation, inspection, déroulement de l'ordre du jour et compte-rendu • Le crédit d'heures • La protection des membres • Les moyens matériels • Le recours à l'expert <p>QUIZ DE FIN DE STAGE</p>
<p>Public</p> <p>Membres ou futurs membres du CHSCT</p>		
<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>		
<p>Objectifs</p> <p>Cerner les différentes attributions du CHSCT, les moyens dont il dispose et s'approprier son mandat.</p> <p>Utiliser des méthodes simples et pertinentes pour réaliser ses missions.</p> <p>Participer activement au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.</p>		
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>Envoi d'un questionnaire aux participants, 3 semaines avant la formation permettant ainsi l'individualisation des apports.</p> <p>Présentation théorique en interaction avec les stagiaires.</p> <p>Ateliers : travaux sur documents et mises en situation.</p> <p>Remise d'un support papier relié avec les documents obligatoires.</p>		
<p>Evaluation</p> <p>Quiz d'auto-évaluation</p>		
<p>Intervenant</p> <p>Formateur consultant, spécialiste en Droit du Travail et Gestion Sociale.</p>		
<p>Dates et Lieu</p> <p>3-4-5 octobre 2016 chez EvryWare à Evry (91000)</p>		
<p>Prix</p> <p>1 020 euros HT (1 224 euros TTC)</p>		